

# DEUX FEMMES

## Synopsis

Mi novembre, 1965, Arras, l'hiver. Assise dans sa DS, cigarette à la main, élégante, Colette Chevreau, 34 ans, attend quelqu'un. Elle semble tendue, malgré la chanson d'Adamo que diffuse l'autoradio. Un homme la rejoint : c'est Robert Ferrand, même âge, bel homme...son amant. Mais Colette lui signifie, le plus aimablement possible, la fin de leur relation. Robert, déçu rechigne puis ...capitule.

Une fois Robert parti, Colette sort de sa voiture et se précipite rejoindre une adolescente, Françoise, accompagnée de sa mère. Elle les entraîne, sur un mode clandestin, chez un médecin, le docteur Bernard Marcellin. Françoise est enceinte : le docteur Marcellin va pratiquer un avortement, en dépit de la loi qui punit sévèrement cet acte illégal. Colette est ce que l'on appelle une « intermédiaire » : elle met en relation Marcellin et les femmes en détresse.

Une fois ce qu'elle considère comme sa « mission » remplie, Colette rentre chez elle, à Saint Leonard, un petit village. En arrivant, elle y croise Antoine Bonnefond, le banquier local. Elle prend avec lui rdv pour le surlendemain mais Bonnefond écourte leur conversation : il a sa « tournée » d'encaissements/décaissements auprès des paysans à effectuer et il est en retard.

Colette le laisse partir et retrouve son mari, Pierre, avec lequel elle tient le magasin de photo, et ses 3 enfants. Visiblement, le couple Chevreau est uni. La preuve : ils se rendent ensemble au bar du Centre, le centre névralgique du village, bras dessus bras dessous, pour y prendre l'apéritif. Le bar est plein mais Colette y aperçoit Robert Ferrand, désormais...en habit de gendarme, en compagnie de sa femme Denise. Robert ne lui prête pas attention mais Denise s'emporte : elle est persuadée que Robert et Colette sont amants et même...qu'ils ont passé l'après midi ensemble ! Au point qu'elle menace son mari de le quitter. Robert nie avec véhémence : il a passé l'après-midi sur la tombe de sa mère ! Denise se tait.

Au même moment, au fin fond de la campagne, le banquier Bonnefond est sauvagement assassiné par un paysan, Gabriel Réfabert, qui le déleste des 10 000 francs contenus dans sa sacoche. Puis, afin de maquiller son assassinat, fait brûler le corps du banquier dans sa 2Cv, dans un sous-bois, avant de prendre la fuite.

Le lendemain, le gendarme Ferrand, averti par deux paysans, est face au cadavre de Bonnefond. Très ennuyé, il décide de prévenir le Procureur de la République Selignac à Lille.

Celui-ci, faute de disposer de juges d'instructions masculins disponibles (auxquels il confie habituellement toutes les affaires) est contraint de confier - à regrets - l'enquête à Anne Marie Leroux, une jeune juge d'instruction de 27 ans tout juste nommée mais dont il doute des compétences. Il lui impose donc d'obéir docilement au commissaire Nicolas, de le P.J. Lille, un « cador » auquel il a confié l'enquête, à défaut des gendarmes de Saint Leonard, peu compétents selon lui. Anne Marie obéit et se met aussitôt au travail.

De retour chez ses parents, où elle habite encore, c'est l'enthousiasme, surtout de la part de son père, Georges, lui même ancien magistrat qui promet à sa fille unique un superbe avenir professionnel. Mais Anne Marie doute : elle est effrayée par l'ampleur de la tâche. Georges tente de la rassurer.

Dès le lendemain, le commissaire Nicolas débarque à Saint Leonard et prend les choses en mains : il va résoudre rapidement l'affaire ! Il a du métier ! Robert Ferrand, désormais sous ses ordres, se met docilement à son service.

Pendant ce temps, Colette est retournée à Arras voir le docteur Marcellin (auquel elle voue une admiration sans bornes) pour s'assurer que tout s'est bien passé avec Françoise. Marcellin la rassure sur ce point et lui propose de le recontacter au cas où elle recevrait la visite d'autres jeunes femmes en péril. Colette quitte son cabinet, fièrement, après que Marcellin l'ait qualifiée d'héroïne.

Au bout de quelques jours, le commissaire Nicolas enrage : il n'a aucune piste, pas de témoins, pas d'indices. Pourtant, aucun doute : le mobile du meurtre ce sont les 10 000 francs du banquier qui ont disparu ! Il n'en reste pas moins que ce piétinement de l'enquête l'agace au plus haut point : il est en effet pressé de la boucler afin d'être muté à Paris, ce qu'il considère comme le couronnement (justifié) de sa carrière. Jusqu'au moment où il retrouve, dans les affaires du banquier, des dessins érotiques : ceux-ci montrent ce dernier en plein acte sexuel détaillé avec une femme. Pour Nicolas : c'est l'évidence ! Le banquier avait une maîtresse qu'il dessinait entre deux relevés de comptes. Et c'est elle qui a fait le coup ! Ce n'est en effet pas la première fois qu'il voit ce genre de cas en matière d'homicide : une femme cupide qui tue pour une grosse somme d'argent ! Mais qui est cette femme ?

Colette s'en est retournée à sa vie de mère de famille. Un soir, alors qu'elle prépare le dîner en compagnie de ses enfants, elle découvre en couverture de la Voix du Nord, le journal local, que la police affirme que le banquier est mort à 17h. Elle s'étonne : impossible puisqu'elle l'a croisé à 18h !

En bonne citoyenne, Colette décide donc d'aller témoigner. Elle rejoint le bar du Centre où le commissaire Nicolas a installé son commissariat improvisé. Elle y croise Robert Ferrand. Gêné de Ferrand, alors que Colette reste naturelle. Leur face à face est interrompu par le commissaire Nicolas. Colette lui fait part de son témoignage : elle vu Bonnefond, le banquier, le jour de sa mort, à 18h, le légiste doit donc se tromper. Nicolas l'écoute avec mépris : il n'aime pas ce genre de femme. Colette le sent et lui fait aussitôt sentir sa supériorité intellectuelle. Nicolas se vexe mais leur conversation est interrompue par un coup de fil de la juge Anne Marie Leroux.

Nicolas est en effet convoqué à Lille : Anne Marie lui demande des nouvelles de l'enquête. Mais Nicolas n'a pas l'intention de subir la pression de la jeune juge : il connaît son métier. D'ailleurs, il a une piste. Il lui montre les dessins : c'est cette femme, la maîtresse de Bonnefond, qui a fait le coup ! Il n'a plus qu'à la retrouver ! Si toutefois la juge lui laisse le temps de travailler ! Anne Marie observe les dessins, un peu choquée par leur crudité. Nicolas se penche à son tour sur les dessins et...il est soudain frappé d'une évidence : cette femme, c'est cette Colette Chevreau, venue témoigner le matin même !

Il fonce donc chez Colette qu'il surprend en peignoir. Il l'accuse accuse immédiatement d'avoir été la maîtresse de Bonnefond. Colette hallucine : c'est n'importe quoi ! Mais Nicolas n'en démord pas : qu'a-t-elle fait l'après midi de la mort du banquier ? Colette se rebelle : elle n'a pas à lui confier sa vie privée, qui n'a de surcroît aucun rapport avec l'enquête ! Mais Nicolas la menace : il est flic, il finira par tout savoir sur elle. Colette se tait et se mord nerveusement les lèvres.

Nicolas déboule ensuite chez Ferrand : Colette a parlé ! Il était son amant et ils étaient ensemble à Arras le jour du meurtre ! Ferrand bafouille une vague réponse mais sa femme Denise lui sauve la mise : pourquoi elle raconte ça Colette ? Elle et son mari ont passé toute l'après midi sur la tombe de la mère de Robert. L'alibi de Colette s'effondre donc. Nicolas quitte les lieux avec la conviction que Colette est la meurtrière ! Et c'est selon lui logique : elle est venue le voir pour se créer un alibi, alibi détruit par Ferrand et sa femme. Une seule chose compte désormais : faire craquer Colette.

De son côté, Anne Marie s'enferme tous les soirs dans sa chambre pour étudier le dossier d'instruction. Si cela réjouit Georges, son père, ça dérange quelque peu sa mère Renée qui lui conseille, discrètement, de ne pas penser qu'à sa carrière mais aussi à...laisser de la place pour un homme dans sa vie ! Cette phrase totalement incongrue laisse Anne Marie interdite

Colette, elle, ébranlée d'avoir du confesser son adultère, se confie à Marcellin : elle a été contrainte de dire aux flics qu'elle était avec Ferrand à Arras le jour du meurtre. Mais Ferrand ne dira rien, elle a confiance en lui. Marcellin hallucine : Colette a pris des risques inconsidérés en venant à Arras avec son amant juste avant de participer à l'avortement. En faisant cela, elle met en péril tout un réseau et, surtout, des femmes innocentes. Marcellin la congédie : il ne veut plus avoir à faire à elle ! Colette reçoit cette réaction comme une humiliation. Mais elle parvient à se reprendre.

Bien décidé à faire craquer Colette, le commissaire Nicolas décide d'interroger tout le village sur son compte. Assez rapidement, les commerçants se laissent aller aux confidences : Colette a beaucoup d'amants, elle n'est pas d'ici...et puis elle a beaucoup d'argent ! Une DS, des robes toujours différentes ! Cet argent, il vient d'où ? Nicolas goûte avec joie cette flopée de témoignages. Il décide de convoquer Colette pour un interrogatoire

C'est Pierre, le mari de Colette, qui est chargé de transmettre la convocation. En la découvrant, Colette lui explique tout : elle était la maîtresse de Robert Ferrand mais elle a mis enfin à leur courte relation. Pierre encaisse, Colette lui prend tendrement la main. Ils se sont mis d'accord sur ce sujet depuis plusieurs années : ils ont choisi conjointement de ne plus faire l'amour et se sont donc laissé le droit d'avoir des aventures - à des fins purement sexuelles - chacun de leur côté. Mais elle n'a toujours aimé que lui ! Pierre acquiesce. Elle lui jure ne jamais avoir été la maîtresse du banquier et, évidemment, ne pas l'avoir tué. Pierre la croit et décide, après une courte nuit de réflexion, de l'accompagner au commissariat.

Mais à peine arrivé au Bar du Centre, Pierre est séparé de sa femme par les flics. Il quitte l'endroit sous les ricanements de quelques clients. Colette, de son côté, est brutalement interrogée par Nicolas qui l'accuse du meurtre de Bonnefond. Elle était sa maîtresse, elle a besoin d'argent, elle l'a tué pour 10 000 francs ! Colette a beau nier, tenter d'expliquer combien cela est absurde (comment aurait elle tué un homme et mis le feu à sa voiture ?), répéter son alibi (elle était à Arras avec son amant Ferrand le jour du meurtre), Nicolas ne l'écoute pas : Ferrand était avec sa femme sur la tombe de sa mère. Et puis, il y a ces dessins : c'est bien elle, n'est ce pas ? Colette, accablée, ne sait pas quoi dire.

Le commissaire Nicolas transfère Colette en garde à vue au commissariat de Lille. Et fait aussitôt son rapport à Anne Marie : il tient la coupable, il attend ses aveux. Mais Anne Marie tique : certes, Colette est une suspecte mais le commissaire n'a exploré aucune autre piste ! Outré qu'elle puisse ainsi mettre en cause ses compétences, Nicolas quitte le bureau de Anne Marie en rage. Dans le couloir, il est arrêté par le Procureur Selnac. Celui-ci a reçu un coup de fil du Ministre. A Paris, on lui demande d'aller vite, le gouvernement a besoin de monter en épingle cette affaire de meurtre du banquier, de lui donner un retentissement national...afin d'estomper le scandale politique de l'affaire Ben Barka.

Nicolas, enorgueilli de cette nouvelle responsabilité, se précipite donc interroger à nouveau Colette. Qui répète encore et toujours la même chose : elle était avec Ferrand le jour du meurtre ! Et puis le motif financier ne tient pas ! Elle n'a pas besoin d'argent ! Elle en a beaucoup, d'argent, suite à un héritage de son père ! Stupéfait par cette révélation, Nicolas reste sans voix. Mais il persiste : admettons qu'elle était avec Ferrand le jour du meurtre...quelqu'un les a-t-ils vus à Arras ? Colette, qui se sent prise au piège, est sur le point de tout avouer concernant Marcellin et les avortements. Mais elle se retient. Nicolas l'observe, en souriant : Colette est coupable. Et il sait comment la faire avouer : en mettant la presse sur le coup afin de faire pression !

En sortant de la cellule, Nicolas croise Anne Marie qui exige de voir la prévenue. Nicolas accepte à contre-cœur. Premier face à face entre les deux femmes. Colette jure à Anne Marie qu'elle est innocente. Troublée de découvrir cette femme en garde à vue, Anne Marie est saisie d'émotion. Colette le sent et l'implore du regard. Anne Marie se raidit alors aussitôt et prend congé.

Dans les jours qui suivent, la presse, locale et nationale, fait feu de tout bois, accusant Colette publiquement. La voici nommée « Colette la diabolique » en couvertures des journaux et à la radio. L'affaire devient tellement virale que tout Saint Léonard assure avoir vu Colette avec le banquier. Jusqu'au moment où une jeune gemme, Mireille Agroz, vient témoigner : elle a vu le banquier et Colette, quelques minutes avant l'heure du meurtre, dans la 2<sup>cv</sup> du banquier, en direction de l'endroit où on a retrouvé le corps et la 2<sup>Cv</sup>. Pour Nicolas, c'est l'ultime témoignage qui accuse Colette.

Le lendemain, le procureur Sélignac dépose donc un dossier sur le bureau de Anne Marie : Nicolas a bouclé son enquête ! Elle a désormais de tout pour inculper Colette !

Anne Marie passe toute la nuit sur le dossier. Son père, Georges, fait le point avec elle. Anne Marie doute : le dossier est tout de même mince, peut-elle inculper Colette au risque de l'amener devant la guillotine ? Georges soutient raisonnablement la culpabilité de Colette. Puis fait part à sa fille de toute sa confiance : il sait qu'il peut compter sur elle pour prendre la bonne décision !

Anne Marie inculpe Colette qui se retrouve en prison à Lille. Pour la première fois depuis le début, elle craque et s'écroule en larmes.

Première confrontation officielle entre Anne Marie et Colette. Dès les premières questions de la magistrate, Colette s'écroule en larmes : elle nie tout et explique à Anne Marie que les dessins ne lui ressemblent pas. Anne Marie les observe, puis regarde Colette : en effet, rien d'évident dans les ressemblances. Puis Colette, dont la résistance s'effondre, s'apprête à tout dire : l'avortement, Marcellin mais...elle n'en a pas le temps, elle s'écroule en larmes. Anne Marie la congédie puis regarde à nouveau les dessins : le doute sur leur ressemblance avec Colette grandit.

Pendant ce temps, la vie de Pierre et des enfants est éclaboussée par le scandale. Alors que tout le monde se calme à Saint Leonard : on a enfin arrêté la meurtrière, Colette la diabolique

Seconde confrontation entre Colette et la juge. A la surprise de Anne Marie, Colette a repris du poil de la bête, elle partage spontanément avec la juge l'intimité de son couple, explique les raisons de ses adultères. Cette confession intime entre femmes trouble Anne Marie. Un trouble qui se transforme en colère lorsque Colette explique que le motif financier ne tient pas en raison de son héritage. Anne Marie se fige : cet élément n'est pas mentionné dans le dossier que lui transmis Nicolas !

Cette fois-ci, Anne Marie ne doute plus : ainsi qu'elle le dit à son père, elle a désormais la conviction que le commissaire Nicolas a manipulé les preuves contre Colette. Afin qu'elle l'inculpe. Anne Marie culpabilise : elle s'est laissée influencer !

C'est donc toute seule que Anne Marie fonce à Saint Leonard et réinterroge les témoins. Mireille Agroz ne tarde pas à reconnaître qu'elle a fait un faux témoignage sous la pression de Nicolas et de son adjoint, l'inspecteur Berthelot. Ceux-ci l'ont en effet menacé de lui retirer la garde de ses enfants. La colère monte chez Anne Marie lorsque les autres témoins avouent rapidement avoir dit...n'importe quoi pour se rendre intéressants !

Anne Marie décide donc de tout reprendre à zéro mais le procureur Selnac l'arrête : quoiqu'elle fasse, elle n'a aucun élément juridique nouveau lui permettant de libérer Colette ! Anne Marie se retrouve donc dans un impasse, persuadée que Colette est innocente mais incapable de le démontrer

Le salut vient...du docteur Marcellin. Convoqué par Pierre pour soigner les enfants de Colette quelques jours plus tôt, il a été bouleversé par la douleur de toute la famille. Après une longue réflexion, il décide d'aller voir Anne Marie pour lui avouer ce que faisait Colette en sa compagnie à Arras le jour du meurtre. Il est parfaitement conscient que tout cela risque de lui valoir de la prison mais il ne peut pas se résoudre à laisser Colette risquer la peine de mort. Sous le choc de cette révélation, Anne Marie ne sait pas quoi lui répondre...

Anne Marie décide de diligenter une nouvelle expertise sur le corps du banquier Bonfond, meilleure manière selon elle de prouver que Colette est innocente. Les résultats du nouveau légiste ne tardent pas à arriver : le banquier est bien mort à 18h30 et non pas à 17h, Colette dit vrai : elle l'a bien croisé à 18h.

Cela suffit à innocenter Colette. Mais Anne Marie subit à nouveau les foudres du procureur Selnac qui menace de la dessaisir de l'instruction. Pour la première fois, Anne Marie se rebelle : en tant que juge d'instruction, elle n'a pas d'ordres à recevoir de sa part ! Elle congédie le commissaire Nicolas, en lui précisant qu'elle sait

parfaitement - sans pouvoir le prouver - que c'est lui qui a suscité le faux témoignage de Mireille. Elle confie l'enquête à la P.J. de Paris.

Colette est libérée mais Anne Marie est présente à sa sortie de prison. Elle lui présente ses excuses, ainsi que celles de la justice mais...la prévient qu'elle sait « ce qu'elle faisait à Arras en compagnie de Marcellin ». Colette se fige. Mais Anne Marie l'assure qu'elle n'en reparleront jamais et l'invite à rejoindre sa famille.

Colette sort de prison et retrouve Pierre et ses 3 enfants.

Anne Marie, de son côté, annonce à ses parents son désir d'emménager seule...Sa mère s'en réjouit, son père l'accepte...et la félicite du bout de sèvres pour son courage.

Quelque jours plus tard, le véritable assassin est arrêté.